

A tous les cercles affiliés à la F.F.C.E.B.

Jambes, le 17 août 2015

OBJET : assemblée générale extraordinaire de la F.F.C.E.B. du 16/09/2015

Mesdames, Messieurs les dirigeants des cercles,  
Chers amis sportifs,

Ainsi que cela avait annoncé dans notre bulletin d'information du mois de mai dernier, le nouveau conseil d'administration a mis à profit la période de l'entre-saison pour travailler, entre autres, sur la refonte des statuts de la F.F.C.E.B.

Afin de soumettre ce projet à l'approbation de l'assemblée générale des cercles, le conseil d'administration a l'honneur de vous adresser la présente convocation à une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci se tiendra au centre ADEPS de Jambes (3, allée du Stade Communal à 5100 Jambes – salle de conférence) **le mercredi 16 septembre prochain à partir de 19hr30.**

## ORDRE DU JOUR

1) Approbation du P.V. de l'A.G. précédente (en annexe de ce courrier).

2) Mot du président.

3) Présentation du programme I Club :

M. Olivier MOSBERG, représentant de la société I Club, viendra présenter le nouveau système de gestion des licences (administration & facturation).

4) Modification des statuts :

Vous trouverez en annexe le projet des nouveaux statuts proposé par le conseil d'administration. Ce projet a été élaboré par un groupe de travail, sous la conduite de M. Martin COLARD, épaulé par une équipe de trois juristes, à partir du modèle proposé aux fédérations sportives par l'AISF, et qui est en tout point conforme aux exigences décrétales et légales. Dans un esprit de totale transparence, un exemplaire du modèle A.I.S.F. annexé à ce courrier vous permettra de comparer les deux versions. Afin de travailler avec le plus d'efficacité possible, nous vous suggérons de nous faire connaître vos éventuelles questions afin que nous puissions préparer nos réponses.

Pour faciliter votre lecture, nous vous indiquons deux points en particulier dont la modification est à souligner :

- Article 16 : date de référence pour le comptage des voix.
- Article 23 : désignation du président.

# Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique

---

5) Présentation du nouveau mode de fonctionnement de la commission de discipline et modification du code disciplinaire.

6) Réajustement du budget 2015.

Nous vous prions aimablement de bien vouloir accuser bonne réception de la présente convocation par courrier électronique à l'adresse [escrime@skynet.be](mailto:escrime@skynet.be).

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous souhaitons d'ores et déjà une très bonne reprise de saison sportive 2015-2016 et vous adressons nos cordiales salutations.

Jean COLOT  
Directeur



Annexes (3) :

1. Rapport de l'A.G. précédente
2. Projet de statuts F.F.C.E.B
3. Modèle statuts A.I.S.F.